

Conseil communautaire du 25 septembre 2015

Lieu : Le Piboulio – Ste Croix

Présents : Jean-Max ANDRE, Ardoine CLAUZEL, CROUZAT Gérard, Vincent DELORY, François FAURE, Pierre FESQUET, Pierre FOISY, Josette GAILLAC Philippe GODE, Annie GOISET, Jean HANNART, Emmanuel NGUYEN, Jean-Claude PIGACHE, Pierre PLAGNES, Serge POUGET, Noëlle PRATLONG, Françoise SAINT-PIERRE, Denise SORIANO

Procuration : Mme BAILLOU Anne Marie représentée par Monsieur CROUZAT Gérard

Absents excusés :

Secrétaire de séance : GAILLAC Josette

Président de séance : Jean-Claude PIGACHE

Total des voix : 17 + 1 *procuration* = 18 + 1 *arrivée au point 6* = 19

1. Ajout de 2 points à l'ordre du jour :

↳ Consultation pour création d'une commune nouvelle
vote à l'unanimité

↳ Conventions mise à disposition locaux et matériels pour les crèches de Ste Croix et St Etienne
16 voix pour et 2 abstentions

2. Approbation du compte-rendu du conseil du 24 août 2015

Voté à l'unanimité des membres présents

3. Contrats territoriaux : délibération sur les dossiers communautaires

3 dossiers ont été présentés dans le cadre des contrats territoriaux : construction garage intercommunal / SPANC / travaux déchetterie. Une délibération est nécessaire avant le démarrage de ces investissements.

2015_89 : adoption 18 pour 0 contre 0 abstention

4. OTI : validation demande d'inscription en 3^{ème} catégorie :

Une délibération de la collectivité est nécessaire pour approuver la demande de classement en 3^{ème} catégorie de l'OTI.

2015_90 : adoption 18 pour 0 contre 0 abstention

5. Taxe de séjour : tarifs

Proposition de conserver les mêmes tarifs pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 et de les revoir à l'automne prochain en fonction de l'actualité des fusions des EPCI.

2015_91 : adoption 18 pour 0 contre 0 abstention

Arrivée de M. Philippe GODE

6. Indemnité du comptable Trésor Public :

Délibération sur l'attribution de l'indemnité annuelle due au comptable du trésor, conformément à l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983. Suite au courrier adressé par Madame GALLAS de la trésorerie de Florac, il convient de verser pour l'année 2015 un montant net de 517.64 € (montant brut 567.94 €).

2015_92 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

7. Contrat Educatif Local 2014-2015 :

La convention CEL signée en 2012 en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes est arrivée à son terme en 2014. Il s'agit de faire un avenant à cette convention pour la prolonger sur la période de 2014-2015 afin de pouvoir valider les subventions allouées.

2015_93 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

8. CEL 2014-2015 : subvention DRAC et DDCSPP :

Suite à l'accord de subventions de la DRAC 1700 € et de la DDCSPP 2280 € pour les actions menées dans le cadre du CEL sur la période 2014-2015, il convient d'accepter et de solliciter le versement de celles-ci.

2015_94 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

Associations	N° Action	Activités	Subvention accordée JS	Subvention accordée DRAC
Asso. La gym? J'y vais	1	gymnastique	0,00 €	
Fédération des Ecoles de Musique	2	éducation musicale	350,00 €	
Fédération des Ecoles de Musique	3	projet "ciné-concert"	80,00 €	
Cinéco	4	cinéma jeune public	200,00 €	
Cinéco	5	actions cinéma écoles	0,00 €	
Ass Dynamogénie/Dynaturart	6	arts plastiques	100,00 €	400,00 €
Ecole publique Gabriac	7	classe découverte Paris	0,00 €	
Association "Sur le Fil"	8	contes, chansons, carnets de voyage/Mexique	0,00 €	
Ass Le Pétassou	9	ateliers création de costumes	0,00 €	
Ass Dynamogénie/Dynaturart	10	fabrication d'aquarelle et encres/peintures végétales	0,00 €	
Ass Les Amis de l'Ecole St Etienne Vallée Fr.	11	Cross	0,00 €	
Ass Les Amis de l'Ecole St Etienne Vallée Fr.	12	Spectacle Noël	0,00 €	
Ass Les Amis de l'Ecole St Etienne Vallée Fr.	13	Classe de découverte	0,00 €	
Ecole Publique St Etienne Vallée Fr.	14	Exploitation classe rousse (journal audio visuel...)	0,00 €	
Ecole St Martin de Lansuscle	15	Voyage à Paris	0,00 €	
Ecole Publique Ste Croix Vallée Fr.	16	Rencontre correspondants/Montpellier	0,00 €	
Ecole Publique Ste Croix Vallée Fr.	17	Classe de découverte/Stevenson	0,00 €	
Ecoles et Partages	18	Natation	0,00 €	
APE Ecole St Roman de Tousque	19	Education musicale	0,00 €	100,00 €
APE Ecole St Roman de Tousque	20	Cirque	0,00 €	100,00 €
Ass Trait d'union	21	Art vidéo/création numérique	0,00 €	
Ass Trait d'union/crèche	22	Gym câline	100,00 €	
Ass Trait d'union/crèche	23	Eveil musical	100,00 €	200,00 €
Ass Trait d'union/crèche	24	Atelier livres en tissu	0,00 €	
Ass Trait d'union	25	Ateliers d'expression (théâtre, mime, clown)	0,00 €	
Ass Trait d'union	26	Exposition collective/réalisation enfants TAP	170,00 €	200,00 €
Ass Trait d'union	27	Cycle arts plastiques 1	0,00 €	200,00 €
Ass Trait d'union	28	Cycle initiation arts du cirque	0,00 €	
Ass Trait d'union	29	Cycle modelage/terre	0,00 €	
Ass Trait d'union	30	Cycle arts plastiques 2	0,00 €	
Ass Trait d'union	31	Cycle initiation yoga	0,00 €	
Ass Trait d'union	32	Séjour multisports APN	250,00 €	
Ass Trait d'union	33	ateliers Montessori	0,00 €	
Foyer rural Le Chalut	34	Théâtre ados	50,00 €	100,00 €
Foyer rural Le Chalut	35	Théâtre enfants	50,00 €	100,00 €
Foyer rural Le Chalut	36	Atelier de détournement : arts graphiques/livres	0,00 €	100,00 €
Foyer rural Le Chalut	37	Découverte linguistique	0,00 €	
Foyer rural Le Chalut	38	Séjour itinérant ados	0,00 €	
Foyer rural Le Chalut	39	Séjour enfants	0,00 €	

Foyer rural Vallée Fr.	40	Stage Marionnettes	150,00 €	200,00 €
Foyer rural Vallée Fr.	41	Initiation Tennis et Tennis de Table	100,00 €	
Foyer rural Vallée Fr.	42	Spectacle de Noël	0,00 €	0,00 €
Foyer rural Vallée Fr.	43	Spectacle Cirque	0,00 €	0,00 €
Foyer rural Vallée Fr.	44	Ateliers costumes	150,00 €	0,00 €
Foyer rural Vallée Fr.	45	Initiation Yoga-jeux	150,00 €	
Foyer rural Vallée Fr.	46	Capoeira	200,00 €	
Collège St Etienne Vallée Fr.	47	Voyage Italie	0,00 €	
Collège St Etienne Vallée Fr.	48	Voyage Espagne	0,00 €	
Eveil Aquatique en Cévennes	49	Natation	80,00 €	
TOTAL :			2 280,00 €	1 700,00 €

9. Accessibilité des bâtiments intercommunaux recevant du public :

L'ordonnance du 25 septembre 2014 prévoit l'obligation de mettre en place un agenda d'accessibilité programmée qui précise la nature des travaux, leur coût et le délai d'exécution, sous peine de sanctions pécuniaires et pénales. 3 lieux sont concernés et un coût estimatif des travaux a été fait par la DDT :

Bâtiment	Coût en € HT	Réalisation
Siège de la communauté	12 500.00	2018
Epicerie Boulangerie du Pompidou	7 000.00	2018
Biotik à Ste Croix	9 000.00	2018
Total	28 500.00	

Compte tenu de l'actualité sur les fusions de communautés de communes et de la clôture des dossiers inscrits dans le cadre des contrats territoriaux, il est proposé d'inscrire la réalisation de ces travaux sur l'exercice 2018.

2015_95 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

10. Convention dans le cadre des TAP pour les communes de Ste Croix et St Etienne :

L'association Trait d'Union sollicite l'intervention de l'agent intercommunal en charge du volet culture pour la réalisation de TAP sur 2 communes pour l'année scolaire 2015-2016 suite à la réunion bilan des TAP avec les communes du territoire. Il est proposé d'établir une convention de mise à disposition de l'agent avec les communes concernées, la collectivité et Trait d'Union (pour rappel, la mise à disposition existe actuellement pour les agents techniques intercommunaux). Le coût de l'heure d'intervention est estimé à 30 €, il comprend le salaire et les charges de l'agent, ses frais de déplacement ainsi que les charges accessoires.

2015_96 : adoption 16 pour 0 contre 3 abstention

11. Adhésion Lozère Energie :

Suite à la demande d'une commune, le 20 mars 2015, le conseil communautaire a validé l'adhésion à Lozère Energie pour le compte des communes de son territoire. A réception de la convention d'adhésion, il s'avère que la cotisation s'élève à 2664 €. Ce montant n'est pas prévu au budget et certaines communes ont déjà adhéré directement. Il est proposé soit d'envisager une participation des communes au prorata du nombre d'habitants, soit d'abandonner l'adhésion collective.

Il est décidé d'abandonner l'idée d'adhésion collective.

2015_97 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

12. Convention Parc National des Cévennes/CD48/CDT : promotion des itinéraires de randonnées

Objectif : définition d'une politique commune concernant l'organisation des activités de pleine nature, dont la randonnée sur le territoire du Parc National des Cévennes. Les engagements pour la collectivité portent sur l'analyse des itinéraires, l'entretien et le balisage des sentiers. Des aides financières pourront être accordées par le CD48, le Parc National des Cévennes et le CDT pour l'entretien, les travaux et la promotion.

2015_98 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

13. Convention CD48 : entretien des sentiers

Objectif identique au point 12 en partenariat unique avec le CD48 puisque les sentiers concernés ne font pas partis du territoire Parc National des Cévennes. Les sentiers concernés sont Saltebouc, Auriol et Montagne de la vieille Morte non géré à ce jour par la collectivité.

2015_103 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

14. Ressources Humaines : augmentation du temps de travail du poste de secrétariat

Compte tenu de la réorganisation du service administratif et aux nouvelles compétences mises en action par la collectivité, une demande d'augmentation de 4 heures de la durée hebdomadaire de travail a été faite auprès du Comité Technique Paritaire. Suite à l'avis favorable de celui-ci, il est demandé aux élus de se prononcer sur cette proposition (passage de 24h/semaine à 28h/semaine). La dépense avait déjà été inscrite dans le budget prévisionnel.

Entrera en vigueur au 1^{er} Octobre 2015

2015_100 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

15. Convention de mise à disposition des locaux et du matériel à l'association Trait d'Union pour le fonctionnement des crèches de Ste Croix et St Etienne

En 2012, les communes précitées ont signé une convention de mise à disposition des biens et de répartition des charges locatives liés au fonctionnement des crèches. Suite à des modifications du contenu (ex : matériel, modification par avenant...), elles doivent être renouvelées dans la mesure où elles ne prévoyaient pas de modification par avenant. Il s'agit de délibérer pour autoriser le Président à les signer.

2015_101 : adoption 19 pour 0 contre 0 abstention

16. Délibération pour lancer une consultation pour la création d'une commune nouvelle :

Dans un contexte législatif en pleine restructuration qui impacte les communautés de communes et les communes, il apparaît important de recueillir l'avis des élus sur les possibilités de conserver une entité locale pour notre territoire qui pourrait être support, acteur et décideur dans la future organisation territoriale.

La solution qui apparaît la plus adaptée à la situation et de créer une commune nouvelle permettant de maintenir une identité de territoire, de permettre la gestion des compétences non transférées et enfin, d'être le relais de proximité de la future communauté de communes et de compter parmi les décideurs de demain.

Consultation sur le lancement d'une procédure de création d'une commune nouvelle :

« Il est demandé aux conseils municipaux des 8 communes de la cévenne des hauts gardons de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Souhaitez-vous la création d'une commune nouvelle couvrant l'ensemble des communes de l'actuelle communauté de communes ? OUI / NON
2. Si la réponse est non, souhaitez-vous que votre commune soit intégrée dans la création d'une commune nouvelle restreinte regroupant les communes volontaires de l'actuelle communauté de communes ? OUI / NON

Il est demandé qu'une réponse soit apportée dans un délai d'un mois ».

2015_102 : adoption 16 pour 3 contre 0 abstention

Les communes du Pompidou et de Bassurels précisent qu'elles ont déjà délibéré.

Questions diverses :

- ↳ Fusion des intercommunalités : rencontres et échéances
- ↳ Visite du logement du Plan à Saint Martin de Lansuscle : des travaux sont à prévoir, certains peuvent être faits en régie comme les huisseries, d'autres vont nécessiter l'intervention d'entreprises
- ↳ OM : problématique des cartons sur la commune de St Etienne : des solutions seront en discussion dans le cadre de la commission OM prévue prochainement comme la mise à disposition de conteneurs spécifiques pour les cartons
- ↳ PLUI : compte-rendu réunion du groupe de travail
- ↳ Journées Mairie-Conseils : réunions qui peuvent intéresser les élus notamment dans le cadre de la fusion des intercommunalités

Séance levée à 20 h 22